

UNIVERSITE RENNES 2

UFR Sciences Humaines

Département de Sociologie

MASTER 2

IDS : Chargé·es de Mission et de Coordination – action sociale et éducative (CMC)

Année universitaire 2026-2027

SOMMAIRE

■ **CALENDRIER** *page 4*

■ **CONTACTS** *page 5*

■ **PRÉSENTATION DE LA FORMATION** *page 6*

- Objectifs de la formation *page 6*
- Formation en alternance *page 6*
- Alternance et stage *page 6*
- Public *page 7*

■ **INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES** *page 8*

- Dispenses d'enseignement *page 8*
- Validation du Master, de l'année, des semestres *page 8*
- Session 2 *page 9*
- Redoublement *page 9*

■ **INFORMATIONS PRATIQUES** *page 10*

- Emploi du temps *page 10*
- Inscriptions *page 10*
- Résultats *page 10*
- Boîte mail *page 10*
- Infos campus *page 10*
- Plan *page 11*

■ **LISTES DES ENSEIGNEMENTS** *page 12*

■ **MODALITÉS DE CONTRÔLE** *page 13*

■ **DÉTAILS DES ÉVALUATIONS - SEMESTRE 9** *page 14*

■ **DÉTAILS DES ÉVALUATIONS - SEMESTRE 10** *page 15*

■ **THÈMES DE RECHERCHES DES ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·EUSES** *page 21*

CALENDRIER

MASTER 1

Semestre 1

- Semaine 37, du 7 au 11 septembre 2026
- Semaine 38, du 14 au 18 septembre 2026
- Semaine 41, du 5 au 9 octobre 2026
- Semaine 45, du 2 au 6 novembre 2026
- Semaine 49, du 30 novembre au 4 décembre 2026

Semestre 2

- Semaine 3, du 18 au 22 janvier 2027
- Semaine 6, du 8 au 12 février 2027
- Semaine 10, du 8 au 12 mars 2027
- Semaine 14, du 5 au 9 avril 2027
- Semaine 15, du 12 au 16 avril 2027

MASTER 2

Semestre 1

- Semaine 37, du 7 au 11 septembre 2026
- Semaine 41, du 5 au 9 octobre 2026
- Semaine 45, du 2 au 6 novembre 2026
- Semaine 49, du 30 novembre au 4 décembre 2026
- Semaine 3, du 18 au 22 janvier 2027

Semestre 2

- Semaine 6, du 8 au 12 février 2027
- Semaine 10, du 8 au 12 mars 2027
- Semaine 15, du 12 au 16 avril 2027
- Semaine 19, du 10 au 14 mai 2027
- Semaine 23, du 7 au 11 juin 2027

JURYS MASTER 2 :

Session 1 :

-Semestre 1 : Mercredi 10 mars 2027

-Semestre 2 : Mercredi 7 juillet 2027

Session 2

Jeudi 5 novembre 2027

CONTACTS

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

➲ **Emilie POTIN**, Maîtresse de conférence, département de sociologie – UFR Sciences Humaines
Bureau : S310
e.mail : emilie.potin@univ-rennes2.fr

➲ **Pascale PERRON**, Professeure associée (PAST), département de sociologie – UFR Sciences Humaines
Bureau : S308
e.mail : pascale.perron@univ-rennes2.fr

➲ **Muriel RANNOU**, Ingénieure pédagogique, département de sociologie – UFR Sciences Humaines
Bureau : S308
e.mail : muriel.rannou@univ-rennes2.fr

Une question, une interrogation sur votre stage ou votre alternance ? Un mail à ufr-schu-alternance-ids@univ-rennes2.fr

SECRÉTARIATS :

SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF ET DE LA SCOLARITÉ DU MASTER
(ouvert du mardi au jeudi de 14h à 17h. Télétravail le lundi et vendredi)
Louise Brault
Bureau S109
Bâtiment S – rez-de-chaussée
Campus Rennes 2 – Villejean
☎ 02.99.14.19.66
e.mail : louise.brault@univ-rennes2.fr

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE
Bâtiment I - 1er étage
Campus Rennes 2 - Villejean
☎ 02.99.14.20.36
e.mail : sfca@univ-rennes2.fr

SECRÉTARIAT DES STAGES
Bâtiment T – Porte 315
Campus Rennes 2 – Villejean
☎ 02.99.14.13.99
☎ 02.99.14.13.88
e.mail : suio-ip-stage@univ-rennes2.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

La création de ce parcours, il y a maintenant vingt ans, résulte, à la fois, d'un constat d'ordre sociopolitique et d'une ambition scientifique : on assiste depuis plusieurs années dans le champ de l'action sociale et éducative, mais aussi dans le domaine de la formation initiale des travailleur·euses sociaux·ales, à un recul de la référence aux sciences humaines et sociales au profit d'une doxa gestionnaire associée à de nouvelles pratiques managériales. Ces dernières se révèlent, à terme, profondément délétères pour le secteur en participant, notamment, à sa désinstitutionalisation. On observe, plus particulièrement, une remise en cause de l'autonomie d'un champ professionnel qui, précisément, s'était fondé en partie sur l'apport des sciences humaines.

Le parcours entend prendre le contrepied de cette évolution en proposant à des étudiant·es, mais aussi à des professionnel·les en reprise d'études, une solide formation leur permettant d'accéder à des fonctions d'ingénierie, au sens premier d'un art de faire, s'appuyant sur les sciences humaines et sociales pour l'analyse des situations rencontrées au sein du secteur.

- **Objectifs de la formation**

Le parcours CMC se situe dans le champ de formation de l'ingénierie appliquée au secteur de l'intervention sociale et de l'éducation spécialisée. Il vise à former des chargés de mission et de coordination qui soient en prise avec les pratiques institutionnelles et professionnelles abordées du point de vue des sciences humaines et sociales. Il s'agit donc de former un encadrement susceptible d'aider les intervenant·es sociaux·ales à analyser des situations problématiques qui émergent dans la relation d'aide et/ou éducative. Cette perspective porte une attention, à la fois, aux éléments contextuels de l'intervention (cadres politiques et institutionnels de l'action) et aux pratiques professionnelles, en tant que telles, engageant les dimensions relationnelles et affectives de l'intervention.

- **Formation en alternance (cf. calendrier)**

Afin de favoriser l'articulation entre apprentissages professionnels et universitaires, la formation est organisée en alternance. Les enseignements sont dispensés au rythme d'une semaine par mois. Deux semaines par mois sont consacrées au stage, de décembre à mai, soit six mois à mi-temps. Le reste du mois est consacré aux travaux individuels et collectifs (TIC). Les étudiant·e·s en emploi ou en apprentissage dégagent deux jours par mois pour les TIC.

- **Alternance et stage**

Le parcours s'inscrit dans une formation par alternance et comprend donc un regroupement des cours une semaine par mois et un stage obligatoire d'une durée minimale de 4 mois et maximale de 6 mois. Ce stage vise l'acquisition de compétences in situ, mais aussi une mise à l'épreuve dans une situation de responsabilité à partir de laquelle sont évaluées les capacités cognitives (capacité d'analyse, de synthèse), techniques (utilisation des outils numériques et logiciels), relationnelles (négociation avec la hiérarchie et l'équipe) et éthiques (capacité à s'engager et à se remettre en cause des étudiant·es.

Ce stage peut être réalisé sous la forme d'un **stage**, sous la forme d'un **contrat de professionnalisation**, ou d'un **contrat d'apprentissage**. La recherche et le choix du stage incombent à l'étudiant·e, mais le choix sera validé après un échange avec le/la tuteur·rice universitaire qui s'assure de la pertinence et de la cohérence de ce choix vis-à-vis des objectifs de la formation du parcours.

La mission constitue le fil conducteur de la formation en situation professionnelle. Elle doit être négociée de manière tripartite (étudiant·e / structure d'accueil / équipe pédagogique du Master).

- **Public**

Le MASTER accueille en M2 une promotion d'étudiant·es recruté·es sur avis de la commission pédagogique.

- Une partie des places est destinée aux étudiant·es en formation initiale titulaires d'un Master 1 intervention sociale.
- L'autre partie est réservée à des professionnel·les en reprise d'études, justifiant d'un niveau minimum BAC + 3 ou équivalent et de trois années d'expérience professionnelle.

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

- **Dispenses d'enseignement**

Il est possible de demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements sous certaines conditions.

Tout·e étudiant·e admis·e dans une formation garde la possibilité de saisir la Commission pédagogique dont il·elle relève pour demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements de la formation à laquelle il·elle s'inscrit, au vu de ses acquis et/ou de son cursus antérieur (exemple : demande de dispense de la langue vivante).

Après avoir réalisé son inscription administrative, l'étudiant·e devra renvoyer à la scolarité concernée le dossier de demande de dispense d'enseignement.

Tant que la demande d'aménagement n'est pas acceptée l'étudiant·e **doit participer à l'enseignement**.
Le dossier est à retirer à la scolarité de l'UFR ou à télécharger sur le site internet, et à transmettre à la scolarité au plus tard le :

- **Vendredi 25 septembre 2026 pour le 1er semestre**
- **Vendredi 5 février 2027 pour le 2nd semestre**

- **Validation du Master, de l'année, des semestres**

Master :
Le Master Intervention et Développement Social est délivré dès lors que ces trois conditions sont réunies :

- Validation de chacun des quatre semestres composant le Master (obtention d'une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20)
- Obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire du deuxième semestre en M1 et en M2
- Acquisition de l'UE de langue, c'est-à-dire obtention d'une moyenne annuelle égale ou supérieure à 10/20

Année :
L'année est validée dès lors que ces deux conditions sont réunies :

- Validation du semestre 1 et du semestre 2
- Obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire à rendre au semestre 2

Semestre :
Un semestre est validé dès lors que ces deux conditions sont réunies :

- Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Cette moyenne est calculée d'après les notes obtenues dans les différentes UE, après application des coefficients.
- Obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 dans les matières non compensables (mémoire).

Il est, de fait, possible de valider un semestre sans avoir la moyenne dans toutes les UE, grâce à la **compensation**.

La possibilité est donnée à l'étudiant·e, de renoncer définitivement à la compensation entre UE d'un semestre validé pour repasser obligatoirement, lors de la session de rattrapage, ou l'année universitaire suivante, toute les UE obtenues par compensation.

- **Session 2 (rattrapage)**

Les étudiant·es ajourné·es (AJ) ou ayant renoncé à la compensation à la session initiale sont automatiquement inscrit·es à la session de rattrapage. Ils ou elles y seront attendu·es pour les matières où ils ou elles n'ont pas la moyenne dans les UE non acquises du ou des semestres non validés ou renoncés. Le rattrapage n'est pas obligatoire et les étudiant·es qui y sont attendu·es ne sont pas tenu·es d'y participer.

A l'issue de la session 2, la meilleure des deux notes entre la session 1 et la session 2 sera conservée.

- **Redoublement**

Un seul redoublement est accordé de droit sur l'ensemble des deux années de master. Tou·te·s les étudiant·e·s ont le droit de redoubler une fois, l'année qui suit celle de leur première inscription en M1 ou en M2. Dans ce cas, ils ou elles effectuent une inscription administrative dans la même mention (sans candidature).

Si un·e étudiant·e souhaite redoubler une deuxième fois ou plus, il ou elle doit alors en demander l'autorisation au président du jury, qui en réunira les membres et prendra une décision.

Lors d'un redoublement, l'étudiant·e conserve ses notes au-dessus de la moyenne. Il lui faut alors repasser les matières où il ou elle n'a pas obtenu la moyenne, dans les UE non acquises des semestres non validés ou renoncés.

Il n'est pas possible pour un·e étudiant·e ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 dans une matière ou une UE de repasser ces matières ou ces UE.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Emploi du temps**

Horaires des journées de regroupement : 9h-12h30 & 13h30-17h (des exceptions peuvent intervenir).

L'emploi du temps détaillé sera envoyé la semaine précédant la semaine de regroupement. Il est également disponible sur l'ENT, rubrique « Emploi du temps de ma filière ».

- **Inscriptions**

Une fois l'inscription administrative complétée (frais d'inscription payés et pièces justificatives déposées), la carte étudiante sera envoyée à l'adresse **fixe** renseignée lors de l'inscription. Celle-ci sera accompagnée d'un certificat de scolarité. Les étudiant·es sont invité·es à en faire des sauvegardes et des copies, aucun duplicata ne sera fourni par les scolarités.

L'inscription aux enseignements, ou inscription pédagogique, sera réalisée par Mme BRAULT. Elle ne requiert aucune participation de la part des étudiant·es.

- **Résultats**

Les résultats seront publiés sur l'ENT une fois les jurys tenus (dates des jurys page 4).

Un relevé de notes **annuel** sera envoyé par voie numérique à votre **adresse mail étudiante** (boîte mail consultable jusqu'au 31 décembre 2026). **Aucun duplicata ne sera délivré, il vous appartient de faire des sauvegardes et des copies.**

Les diplômes seront disponibles à l'automne/hiver suivant leur obtention. Les étudiant·es seront averti·es par mail de leur disponibilité et des modalités de récupération via **l'adresse mail personnelle** renseignée au moment de l'inscription administrative.

- **Boîte mail**

Toutes les informations concernant la formation seront envoyées sur l'adresse mail @etudiant.univ-rennes2.fr.

Il est **obligatoire** de consulter cette boîte mail **très régulièrement**.

Il est demandé aux étudiant·es de Rennes2 de n'utiliser que leur boîte mail étudiante pour contacter le secrétariat et les enseignant·es. Tout mail envoyé à partir d'une adresse mail ne finissant pas par @etudiant.univ-rennes2.fr ne recevra aucune réponse.

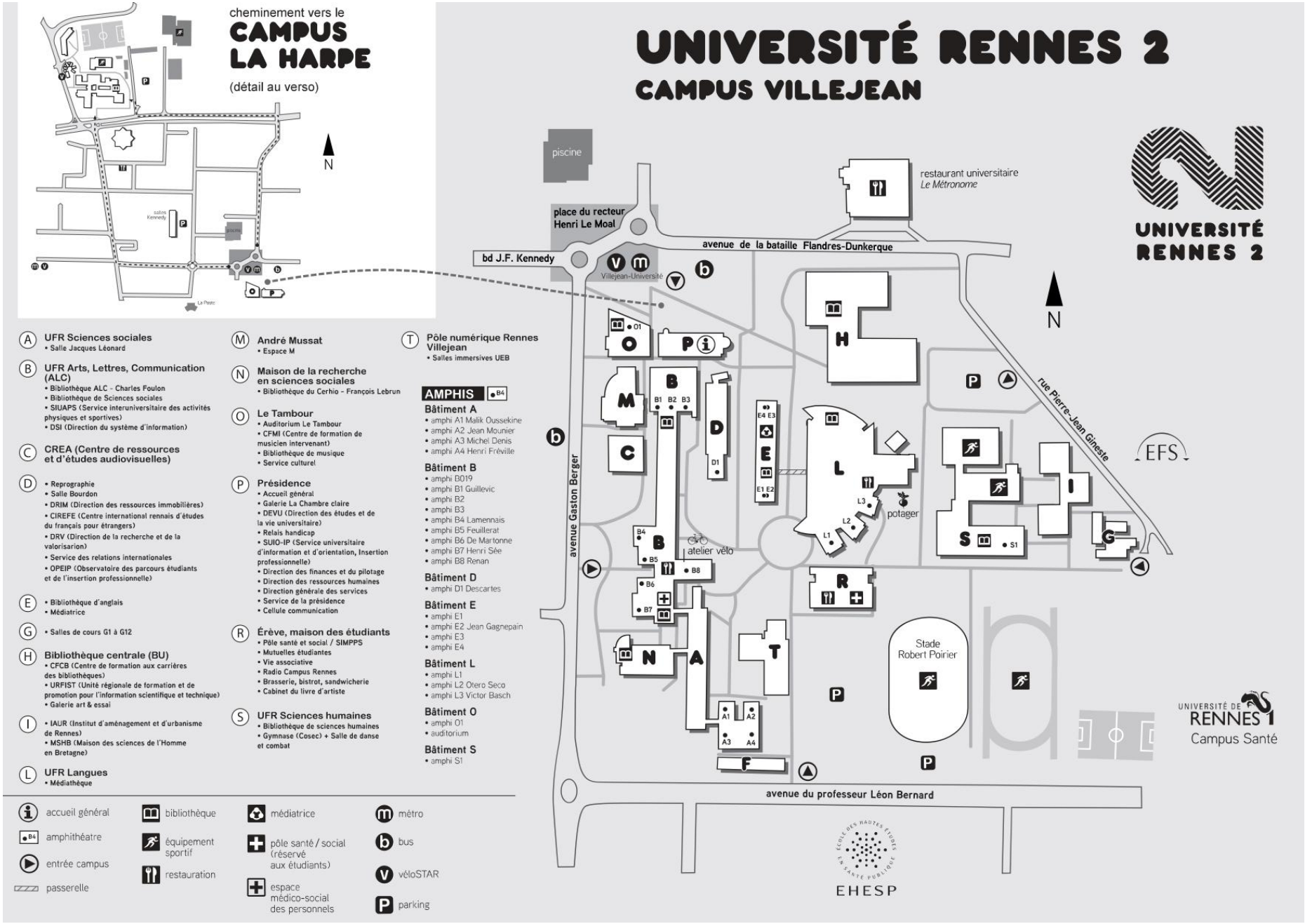
- **Infos campus**

Le réseau wifi « ***eduroam*** » est disponible sur tout le campus de Villejean. Pour y accéder, le choisir dans la liste des réseaux disponibles de votre appareil.

Identifiant : [votre numéro étudiant]@etudiant.univ-rennes2.fr
Mot de passe : [votre mot de passe sesame]

En complément de la Bibliothèque Universitaire (BU), la Bibliothèque Spécialisée (BS) de l'UFR Sciences Humaines (bâtiment S, 1er étage) met à la disposition des étudiant·es de nombreux ouvrages, revues et mémoires.

- **Plan du campus**



LISTES DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 9 - 30 ECTS	HEURES	COEFF.
UEB1 - 13 ECTS		13
Connaissances transversales		1
Les politiques sociales territorialisées *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
Apports et limites des théories de l'intervention sociale	8h CM 6h TD	
Politiques et professions de santé	8h CM 6h TD	
Connaissances spécialisées (1)		1
Langage et communication dans l'intervention sociale	8h CM 6h TD	
Travail social et santé mentale	8h CM 6h TD	
UEB2 - 7 ECTS		7
Connaissances spécialisées (2)		1
Approche socioanthropologique des situations	8h CM 6h TD	
Analyse problématisée de l'intervention sociale	10,5h TP	
Stage		1
Projet de stage ou analyse de situation professionnelle	7h TD	
UEB3 - 10 ECTS		10
Dispositifs méthodologiques		3
Diagnostic territorial participatif et observation sociale *Commun avec M2 COPAR*	7h CM Th TD	
Evaluation des politiques sociales	10,5h TD	
Elaboration et suivi du mémoire	7h TD	
TER 1	14h TD	
Conduite de projet		1
Conduite de projet	14h TD	

SEMESTRE 10 - 30 ECTS	HEURES	COEFF.
UEB1 - 8 ECTS		8
Connaissances transversales		1
Légalité et légitimité dans l'intervention sociale	8h CM 6h TD	
Lien social et réaffiliation	8h CM 6h TD	
Economie sociale et solidaire *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
Connaissances spécialisées (1)		1
Intervention sociale et handicap *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
Intervention sociale et vieillissement *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
Dynamiques migratoires et pratiques d'intervention sociale *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
Modèles éducatifs et intervention sociale	8h CM 6h TD	
Intervention sociale, enfance et jeunesse *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
UEB2 - 7 ECTS		7
Connaissances spécialisées (2)		1
Analyse institutionnelle *Commun avec M2 COPAR*	7h CM 7h TD	
Droit de l'action sociale et médico-sociale *Commun avec M2 COPAR*	7h CM	
Approche organisationnelle et partenariat	7h TD	
Analyse problématisée de l'intervention sociale	10,5h TP	
Dispositifs d'insertion liés à l'emploi *Commun avec M2 COPAR*	7h TD	
Les démarches de prévention spécialisée *Commun avec M2 COPAR*	7h TD	
UEB3 - 15 ECTS		15
Elaboration et suivi du mémoire	17,5h TD	1
TER 2	35h TD	2
Dispositifs méthodologiques spécialisés		1
Coordination d'équipe-projet	7h TD	
Evaluation des pratiques professionnelles	7h TD	
Conduite de projet 3	10,5h TD	
Réponse à appels à projets	7h TD	

MODALITÉS DE CONTRÔLE

SEMESTRE 9			
UEB	**Intitulé de l'épreuve**	**Modalités**	**Crédits**
UEB1	Apports et limites des théories de l'intervention sociale	Dossier (4 à 6 pages) Travail individuel	8
	Travail social et santé mentale	Dossier collectif soutenu à l'oral	5
UEB2	Stage	Cahier des charges ou feuille de route Travail individuel	7
UEB3	TER	Projet de mémoire (15 à 20 pages - hors annexes) Travail individuel	10
	Conduite de projet	Dossier (2 pages) Travail par groupe projet	
SEMESTRE 10			
UEB	**Intitulé de l'épreuve**	**Modalités**	**Crédits**
UEB1	Légalité et légitimé dans l'action sociale	Dossier (3 pages) Travail individuel	4
	Lien social et réaffiliation	Dossier (4 à 6 pages) Travail individuel	
	Modèles éducatifs et intervention sociale	Oral collectif (3 à 4 étudiant·es)	4
UEB2	Analyse problématisée de l'intervention sociale	Dossier (15 à 20 pages) Travail individuel	7
UEB3	Conduite de projet	Oral collectif (45 minutes) Travail par groupe projet	5
	Stage	Rapport de mission (15 à 20 pages) avec soutenance orale Travail individuel	3
	TER	Mémoire (80 à 100 pages - hors annexes) avec soutenance orale Travail individuel **Moyenne obligatoire**	7

SOUTENANCE DE STAGE ET DU MÉMOIRE

Session 1 avant le mercredi 30 juin 2027
Session 2 avant le jeudi 21 octobre 2027

Les travaux doivent être rendus trois semaines avant la date de soutenance décidée avec votre tuteur/rice de recherche.

DATES D'EXAMENS

Dépôt des travaux dans les espaces Cursus dédiés

Semestre 9, session initiale : jusqu'au vendredi 29 janvier 2027 inclus

Semestre 8, session initiale : jusqu'au vendredi 4 juin 2027 inclus

Session 2 : jusqu'au vendredi 15 octobre 2027 inclus

ÉVALUATIONS

SEMESTRE 9

Évaluation n°1 : Apports et limites des théories de l'intervention sociale

Enseignant : Sophie Le Coq
Format : Dossier individuel de 4 à 6 pages
Consigne : Faire le lien entre votre problématique/questionnement de mémoire et les apports du cours.

Évaluation n°2 : Travail social et santé mentale

Enseignante : Delphine Moreau
Format : Dossier collectif soutenu à l'oral (3-5 étudiant·es)
Consigne : L'oral permettra de faire le lien entre les éléments du cours et les expériences en alternance sur les champs d'intervention. Chaque groupe décidera d'un enjeu de l'intervention en lien avec la santé mentale dans un champ spécifique en accord avec l'enseignante, et interrogera les limites, tensions et leviers repérés dans ce champ en lien avec cet enjeu.

Évaluation n°3 : Conduite de projet

Enseignante : Emilie Potin / Pascale Perron
Format : Dossier collectif (par groupe projet) de 2 pages
Consigne : Formaliser un cahier des charges concernant le projet choisi et rédiger une autoévaluation argumentée des processus de coordination du groupe.

La conduite de projet vise à construire et expérimenter une action cherchant à répondre aux **enjeux de coordination** identifiés dans le champ d'expertise du master : l'action sociale et éducative.

Les projets pourraient viser (liste non exhaustive) :

- Les modalités d'animation de dispositifs d'action sociale ou de réseaux
- L'élaboration d'outils visant la mutualisation de l'accompagnement social ou l'interconnaissance des logiques d'action
- La construction de supports de connaissances visant à éclairer la décision publique
- La construction de supports de connaissances mobilisables par les personnes auxquelles l'accompagnement social est destiné

Chaque projet doit être situé dans une démarche explicite en référence avec des constats établis sur le terrain. Il répond par une action à un questionnement en lien avec un ou des enjeux de coordination. La réponse doit être transférable dans les milieux de la pratique selon des modalités qui sont réfléchies au sein de chaque groupe projet.

Au-delà de l'identité du projet, l'enjeu de coordination doit également être réfléchi au sein du « groupe projet » en situant le rôle de chaque membre, de chaque tâche dans la construction du projet ainsi que dans sa réalisation et la manière dont sont pensées les articulations entre ces rôles à des échelles individuelle et collective.

Le cahier des charges explicitera : le choix de la thématique et du projet, le questionnement sous-jacent, le contenu du « livrable » (type de production, partenaire, public cible, budget prévisionnel, cadrage, modalité de restitution), les démarches de travail, les modalités d'organisation (tâches, coordination, calendrier).

Évaluation n°4 : Stage ou situation professionnelle

Enseignante : Pascale Perron

Format : Cahier des charges ou feuille de route

Consigne : Présenter de manière analytique et réflexive : la structure et son environnement ; les enjeux de la mission ; les objectifs de travail ; la démarche envisagée (préciser les outils méthodologiques acquis, à affiner …) ; le calendrier ; les livrables attendus ; les modalités d'évaluation envisagées à l'issue de la mission (transmission, évaluation, processus tout au long de l'intervention).

Évaluation n°5 : TER

Enseignant·es : Emilie Potin

Format : Projet de mémoire / Dossier de 15 à 20 pages (hors annexes)

Consigne : Le projet de mémoire consiste en un premier état des lieux de vos réflexions et recherches. Il s'agit à la fois de stabiliser l'orientation donnée au mémoire mais également de définir la trame des étapes de la recherche pour conduire sa réalisation au cours du second semestre. Le dossier contiendra les éléments suivants :

- Présentation du sujet en le situant sur trois plans :
 - Univers de la question sociale (Comment votre thématique fait tension/débat/question dans les médias, dans le champ politique ?)
 - Univers académique (Comment votre thématique se traduit dans le champ scientifique? Dans les publications, les colloques, les séminaires? Quelles disciplines sont concernées? De quelle manière?)
 - Univers de l'enquête (Comment votre thématique se traduit dans les pratiques ? pour les intervenants sociaux ? pour les personnes concernées?)
- Synthèse analytique des premiers éléments de lecture et de recherche documentaire (littérature scientifique, littérature grise, données de cadrage…)
- Premiers éléments de réflexion en lien avec le terrain (notes d'observation, présentation du terrain, état des lieux de la diversité des ressources disponibles pour l'enquête…)
- Élaboration d'un questionnement (mise en résonnance des lectures et des observations réalisées sur le terrain)
- Présentation d'une méthodologie d'enquête (choix d'un dispositif d'enquête, identification des personnes/situations ressources, calendrier d'enquête)
- Bibliographie commentée et organisée

NB : Pour raisonner le choix de la thématique, il est conseillé de :

- Travailler sur un thème qui vous intéresse, qui vous questionne
- Ce thème doit pouvoir faire l'objet d'un travail de terrain réalisable dans l'année de M2
- Privilégier un objet et un terrain d'enquête accessible et faisable
- Mobiliser le projet de stage et/ou professionnel

ATTENDUS DES ÉVALUATIONS

SEMESTRE 10

Évaluation n°6 : Légalité et légitimité dans l'intervention sociale

Enseignant·es : Gaël Henaff
Format : Dossier individuel
Consigne : En quoi les questions de légitimité et de légalité dans l'intervention sociale ont-elles contribué à vos réflexions et travaux en lien avec votre stage et/ou votre mémoire ou projet professionnel ? Vous illustrerez votre propos par une étude de situation (3 pages environ).

Évaluation n°7 : Modèles éducatifs et intervention sociale

Enseignante : Emilie Potin
Format : Oral collectif (de 3 à 4 étudiants)
Consigne : Rendre compte d'une situation de frottement entre deux modèles éducatifs
Oral avec mise en scène - jeu de rôles (intervenants sociaux/mineur et – ou parent) – 10 minutes pour la scène – 20 minutes pour l'analyse – 30 minutes d'échanges avec le groupe classe (préparation axes de discussion)

1- Présentation des protagonistes, de leur rôle, contexte de l'accompagnement, argumentation du choix de la situation et de la scène
2- Rendre compte d'une scène d'interaction (ex: coopération, trahison, opposition, revendication)
3- Apporter des clés d'analyse pour comprendre chacune des positions (se mettre « dans la peau de… »), les modèles éducatifs sous-jacents (ordre normatif particulier), le (ou les) positionnement(s) professionnel(s), les stratégies des intervenants sociaux et les manières de déplacer.

Évaluation n°8 : Stage

Enseignante : Pascale Perron
Format : Dossier individuel composé d'un rapport de mission et d'un compte rendu de l'évaluation du stage qui sera noté lors de la soutenance orale
Consigne : Rapport de formation en situation professionnelle (15 à 20 pages)

Le rapport présente la mission (ou le questionnement professionnel) puis propose une lecture réflexive des apprentissages professionnels réalisés (en stage ou durant l'année de Master 2). Il pourra en particulier contenir les éléments suivants : déroulé de la mission ou du questionnement professionnel ; apprentissages professionnels.

Réalisation d'une note conjointe tripartite (étudiant·e, enseignant·e et structure d'accueil) : Dimension réflexive : capacité de questionner a posteriori la mise en œuvre de la mission de stage et d'analyser les apprentissages professionnels ; Potentiel de transfert de ces apprentissages professionnels : capacité de décontextualisation en particulier des acquis méthodologiques.

Évaluation n°9 : Conduite de projet

Enseignantes : Emilie Potin / Pascale Perron
Format : Oral collectif de 45 minutes (par groupe projet) - Support collectif (par groupe projet) – différentes formes possibles (visuelles, sonores et/ou écrites)
Consigne : Animer la valorisation du travail de conduite de projet auprès de la promotion. Synthétiser et analyser de manière réflexive la démarche projet. Il s'agira à la fois d'apprécier le processus et le contenu du projet, notamment en exposant de manière critique les

indicateurs choisis pour évaluer son efficience. A travers les différentes dimensions du projet et de sa concrétisation, les enjeux de coordination, les limites du « livrable » et les apprentissages à transférer dans d'autres contextes doivent être mis en avant et explicités.

Évaluation n°10 : Analyse problématisée de l'intervention sociale

Enseignantes : Pascale Perron / Emilie Potin
Format : Dossier individuel de 10 à 15 pages
Consigne : Le dossier travaillé en atelier lors des cours à partir des présentations orales des situations comprendra :

- **Exposé de la situation d'intervention ou d'accompagnement** (Contexte ou structure concernée, mission et rôle du témoin dans cette structure, contexte de la situation, ce qui fait nœud (question, problème…).
- **Clarification de la situation** : de quoi s'agit-il ?
 Se concentrer, au-delà des faits objectifs ou de contexte, sur les éléments qui nous permettront de clarifier **ce qui fait problème du point de vue de la personne qui témoigne (ou comment se pose le problème pour elle).** Tout en prenant en compte :
 - Les différents points de vue (les personnes accueillies ? Les autres professionnel.les ? La direction ? Les financeur·euses ? Les voisin·es… ?)
 - Les différents aspects de la question ou du problème : sociologique, politique, financier, relationnel, émotionnel…
 - Les contradictions en présence, les tensions, les paradoxes, la dialectique
- **Problématisation :** quelles sont les **questions** que cette situation pose ?
 Reformuler le problème. Lister au moins trois hypothèses, trois manières de formuler ou de voir le problème ou les questions qui se posent aux acteurs.
- **Montée en généralité :** quel **sens** cela a ?
 Réfléchir aux perspectives et enseignements plus généraux à en tirer :
 - Quelles sont les théories, les notions, les concepts que l'on a mobilisés ou que l'on pourrait mobiliser pour analyser cette situation (mieux la comprendre, l'expliquer…) ? Lien avec les cours, les lectures…
 - Qu'a-t-on appris par rapport aux réalités professionnelles, aux contextes des institutions, à l'action sociale … ?
- **Réflexion éthique :** que serait-il **bon** de faire ?
 Synthèse et perspectives d'actions, de positionnement ou changement de posture (principes d'actions, visée, moyens pertinents, besoins nouveaux …)

Évaluation n°11 : TER

Enseignant·es : Emilie Potin
Format : Mémoire (entre 80 et 100 pages – hors annexes) et soutenance orale
Consigne : Le sujet prend la forme d'un questionnement problématisé, qui est explicité et détaillé. Votre mémoire doit proposer une démonstration s'appuyant sur des constats empiriques qui alimentent des hypothèses adossées au questionnement.
Le choix du questionnement se fait au regard du champ de spécialité du Master, soit l'intervention sociale et le développement social, mais également en lien avec les préoccupations scientifiques du côté des sciences humaines et sociales.
Le questionnement est le fil directeur de votre travail et de la rédaction du mémoire dans son ensemble. Tous les éléments de votre travail sont agencés les uns par rapport aux autres pour renseigner, approfondir et/ou développer votre questionnement de départ.
Le mémoire consiste en une investigation documentée et critique faisant la preuve de votre connaissance approfondie et objective du sujet choisi.
La production du document mobilise obligatoirement plusieurs types de ressources :

⇒ L'analyse critique de la production scientifique sur votre sujet. Une dizaine de pages du mémoire présente les lignes essentielles des connaissances scientifiques sur votre sujet (quels concepts ? Quels auteurs font référence ? Quelles discussions scientifiques traversent le champ ? Sur quelle démarche se fonde les auteurs ?).

⇒ L'exploitation de tous types de documents utiles : statistiques, rapports officiels, « littérature grise » produite par les organisations des milieux professionnels qui vous intéressent (fédérations nationale ou régionale, centres de ressources, organismes professionnels, observatoires, collectivités locales, services de l'État, instances internationales, etc.). Les sources font l'objet d'une analyse critique préalable à l'exploitation (qui produit ces données ? Dans quel cadre ? Avec quelle visée ? Quelles limites dans leur exploitation ?)

⇒ La réalisation d'une enquête de terrain. Elle peut prendre différentes formes : entretiens de recherche individuels ou collectifs, observations ethnographiques (participantes ou non), enquête sur des écrits professionnels, etc. Quel que soit votre dispositif d'enquête, il faut construire des outils pour le mener à bien (guide d'entretien, grille d'observation, etc. attendus en annexe du mémoire) et il est possible de coupler différentes méthodes d'enquête permettant par exemple de coupler une approche macro sociale (situant les grandes tendances du sujet) avec une démarche micro sociale (inscrite dans l'univers particulier du terrain d'enquête).

Le mémoire intègre et articule :

⇒ Des référencements des idées et des concepts retenus et/ou des citations des ouvrages et des articles lus.

⇒ Des tableaux, des graphiques, des plans, des photos, diverses figures…

⇒ Des notes d'observations, des récits de situation et/ ou des extraits d'entretiens.

⇒ Des éléments réflexifs sur votre cheminement de recherche et sur votre rapport au terrain.

Si la démarche de recherche renvoie à des allers et retours constants entre lectures, constats de terrain et précision du questionnement, il est important de distinguer le cheminement intellectuel du document écrit final. La démarche de recherche constitue un volet de la démarche méthodologique mais le document final reprend un plan qui vise la démonstration concernant les résultats de votre enquête. Ainsi le plan du mémoire n'est pas le plan des étapes de votre enquête mais une reconstruction *a posteriori* à partir des principaux résultats. Il suit classiquement une progression visant : à introduire le sujet, à présenter le questionnement sous-jacent, à exposer la méthodologie d'enquête, à interroger le rapport de l'enquêteur à l'objet et au terrain, à mener une démonstration appuyée sur les données recueillies en les organisant et en les hiérarchisant suivants les différentes dimensions de la question et enfin, à conclure avec une synthèse des principaux résultats et des ouvertures (conditions à la généralisation, limites repérées. Une partie de fin de mémoire sera consacrée aux transferts possibles des connaissances dans le champ professionnel (5 à 10 p.).

Soutenance orale :

La soutenance orale se déroule en présence d'un jury composé de trois membres : le tuteur d'atelier, le président de jury, le tuteur de stage (ou un professionnel ressource du champ étudié).

Elle se déroule en 4 temps :

1- Exposé de l'étudiant en lien avec la mission de stage – 10 minutes
2- Discussion avec le jury sur la mission de stage – 20 minutes

3- Exposé de l'étudiant sur le mémoire (présentation du questionnement et de la stratégie d'enquête, principaux enseignements du mémoire et limites de la démarche, prolongements professionnels) – 15 minutes
4- Discussion avec le jury sur le mémoire – 30 minutes

L'obtention d'une note en dessous de la moyenne pour le TER bloque l'obtention du semestre 10 (résultat AJOURNÉ·E).

THÈMES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANT·ES CHERCHEUR·EUSES

BONNY Yves, *Maître de conférences,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Transformations culturelles
- Sociologie politique
- Questions d'identité et individualisme
- Économie sociale et solidaire

CONGRETEL Mélanie, *Maîtresse de conférences,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Biodiversité et environnement
- Humanités environnementales
- Sociologie des sciences et des techniques
- Agriculture
- Relations hommes-plantes/hommes-sol

DANIC Isabelle, *Maîtresse de conférences HDR,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Éducation – Socialisation
- École, famille
- Enfance, adolescence, jeunesse
- Rapports sociaux de sexe

FILHON Alexandra, *Maîtresse de conférences HDR,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Sociologie de l'immigration
- Transmission familiale des langues en France
- Genèse de l'université de masse
- Les nomenclatures socioprofessionnelles en Europe

GARDIEN Ève, *Maîtresse de conférences,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Corps
- Santé
- Handicap
- Savoirs, connaissances, savoirs expérientiels
- Travail social

JEDLICKI Fanny, *Maîtresse de conférences,* LiRIS – EA 7481

- Mobilités géographiques
- Reproduction sociale
- Risques psychosociaux, souffrance au travail
- Economie affective familiale
- Éducation

LE BRETON Éric, *Maître de conférences HDR,* LiRIS – EA 7481

- Sociologie de la ville et des modes de vie urbains
- Politiques publiques de l'aménagement urbain et de l'aménagement du territoire
- Transport et Mobilité

LE BRIS Anne, *Maîtresse de conférences,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Rapports sociaux de sexe
- Maternités
- Célibat
- Violences
- Politiques sociales

LE COQ Sophie, *Maîtresse de conférences,* LiRIS – EA 7481

- Art, Culture, Politique Culturelle
- Loisirs et politique de la ville

MILBURN Philip, *Professeur des Université,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Sociologie des groupes et des compétences professionnels (tous domaines)
- Sociologie de l'action publique (santé, social, familial, pénal...)
- Sociologie du contrôle social et du système pénal
- Sociologie des normes juridiques et des pratiques judiciaires

POTIN Emilie, *Maîtresse de conférences,* LiRIS – EA 7481

- Protection de l'enfance
- Travail social
- Famille
- Numérique
- Récit de vie

SEBILLE Pascal, *Maître de conférences*, ESO-RENNES-UMR 6590 CNRS

- Migration et territoire : trajectoires résidentielles et familiales
- Formation familiale, entrée dans la vie adulte
- Histoires de vie
- Relations intergénérationnelles, entraides familiales et genre
- Espaces géographiques : France, Europe, Amérique Latine.

VAN TILBEURGH Véronique, *Professeure des Universités,* ESO-RENNES – UMR 6590 CNRS

- Sociologie de l'environnement
- Relation humains-animaux (et végétaux)
- Sociologie de la décision publique et de la négociation
- Sociologie de l'alimentation

WEBER Claude, *Professeur des Universités,* LiRIS – EA 7481

- Socio-anthropologie des cultures et groupes professionnels
- Sociologie du militaire
- Socialisation
- Interculturalité
- Leadership

LiRIS – EA 7481 : Laboratoire interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales : https://www.univ-rennes2.fr/liris
ESO-RENNES - UMR 6590 CNRS : Espaces et Sociétés : http://eso.cnrs.fr/fr/index.html



SUIO-IP

(Service Universitaire
d'Information, d'Orientation
et d'Insertion Professionnelle)

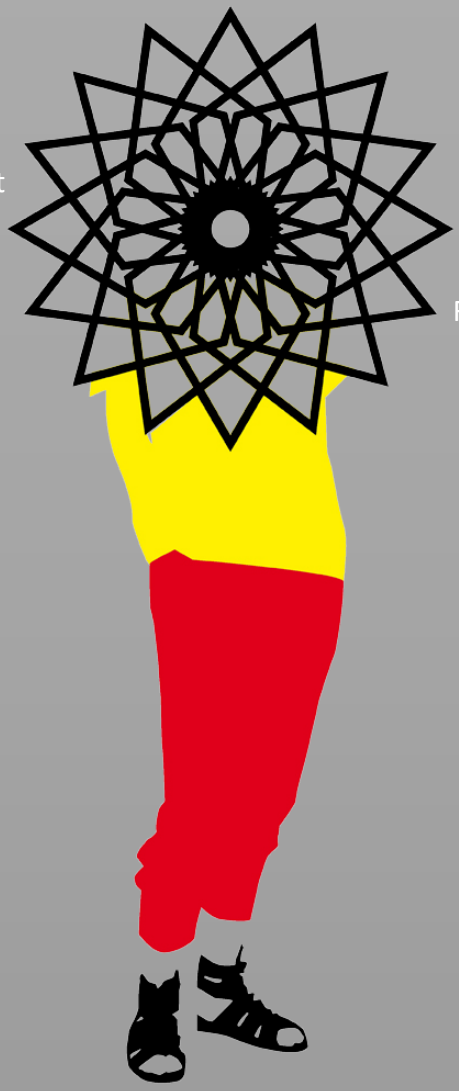
Question relative à l'orientation :
r2suio@univ-rennes2.fr
Secrétariat des stages :
suio-ip-stage@univ-rennes2.fr

UNIVERSITÉ RENNES 2

Campus Villejean
Place du Recteur Henri le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex
Tél. : 02.99.14.10.00

SFCA

(Service de Formation Continue et
Alternance)
sfca@univ-rennes2.fr



UFR SCIENCES HUMAINES

(Unité de Formation et de
Recherche en Sciences Humaines)

Directeur :
Camilo CHARRON
Responsable administrative :
Laetitia GAILLON

Responsable Scolarité :
Géraldine DUBOURG

Accueil de l'UFR : porte S 101
du lundi au jeudi, 14h00-17h00
le vendredi de 13h30 à 16h30
Tél. : 02.99.14.19.71

DEPARTEMENT SOCIOLOGIE

Direction du département Sociologie :
Anne LE BRIS
Emilie POTIN

Responsable Master 2 CMC
Emilie POTIN

SECRÉTARIAT MASTERS SOCIOLOGIE

Louise BRAULT
louise.brault@univ-rennes2.fr
ufr-schumaines-sociologie-masters@univ-rennes2.fr
02.99.14.19.66
Bureau S 109 – bâtiment S - RdC
Ouvert du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00
Télétravail le lundi et vendredi

Document non contractuel